

Conformément à la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique publiée au Journal officiel du 7 août 2019, le Conseil Départemental diffuse les données demandées à l'article 37 :

Siren	Dénomination de l'employeur	Année	Somme des 10 plus hautes rémunérations brutes en €	Nombre de femmes bénéficiaires	Nombre d'hommes bénéficiaires	Durée cumulée en nombre de mois
228800017	Conseil départemental des Vosges	2019	862 610,93	4	6	120
228800017	Conseil départemental des Vosges	2018	883 192,43	5	5	120